

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 juillet 2020
CO 048 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 95
Présents : 92
Votants : 94

Etaient présents : Dominique BONNET (Président), Valérie DEPIERRE, Alain CHOULOT, Michel CETRE, Jean-Baptiste BAUD, Jean-François GAILLARD, Bernard LAUBIER, Véronique LAMBERT, Sylvie REGALDI, Jean-François CETRE, Clément FORET (Vice-Présidents), André VIONNET, Rémy VIENNET, Jean-Marie RENAUD, Yves LECOQ, Loïc PETIGNY, Cécile BRIOT GAIDIOZ, Gilles POULET, Catherine BUGADA, Valentin CHUARD, Martine PINGAT, Michel FRANCONY, Stéphane HENARD, Yves DECOTE, Sandrine TONNAIRE, Antoine MARCELIN, Serge MAIRE, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENAUX, Bénédicte LAMY, Denis MOREL, Denis DELBROUCQ, Laurent MASSON, Cristian COLIN, Hervé RIGAUD, Claude BERTHOD, Eric TOURNEUR, Audrey CARDOT, William GAVAT, Laurent PERRARD, Valérie PAQUIEZ, Bruno ROBERT, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel LANIESSE, Michel FEVRE, Damien CASTELLA, Roger GROS, François PERRIN, Alain GAVAT, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Jean DE BRISIS, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Anne CHARLET, Florence BERODIER, Christelle MORBOIS, Aurélien BERTHOD-BLANC, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Sébastien JACQUES, Armande REYNAUD, Antoine SEIGLE-FERRAND, Catherine BAHL, Roland CHAILLON, Claude ROMANET, Jean-Luc BEAUPOIL, Guy TRONCHET, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marcelle GENIN, Françoise BOUILLET, Serge MARTINS, Catherine BOHEME, Michèle FLEURY, Mikael YANARDAG, Serge RIGOLET, Florence SUSSOT, Henri DORBON, Gérard ARNAUD, Dinand WESTERVELD, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Jeanne BOUDRY à Yves LECOQ, Jean-Pierre DUQUET à Sylvain BENETRUY, soit 2 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Florent PERRARD à Anne CHARLET, soit 2 pouvoirs détenus par des suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Colette BEAUD, Marylène JACQUOT BOISSON, Catherine GAUBERT, Martine JEUSSET, Eric PICHEGRU, Daniel BARBE, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés :

Etaient absents : Jean-Pierre DUQUET.

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste BAUD

Convocation faite le : 8 juillet 2020

Objet : Election des Vice-Présidents.

VU l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 n° DCTME-BCTC-201612316-005 portant création de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura ;

VU les statuts de la Communauté de Communes tels qu'approuvés par arrêté du Préfet du Jura n°39-2018-09-14-001 du 14 septembre 2018 ;

VU l'article L5211-2 du CGCT qui rend applicable au Président et aux membres du Bureau de l'EPCI les dispositions du 1^{er} alinéa de l'article L 2122-4 du CGCT, selon lequel, "le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ces membres, au scrutin secret et à la majorité absolue (...)".

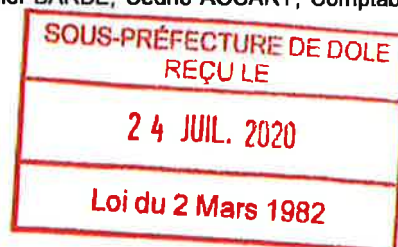
Cette disposition législative prévoit donc expressément le scrutin secret pour l'élection de Vice-président d'un EPCI.

Il est rappelé que l'élection des Vice-Présidents de la Communauté de Communes s'effectue, en application des dispositions de l'article L. 2122-7 du CGCT relatif aux modalités d'élection du maire, applicables par renvoi de l'article L. 5211-2 du CGCT, au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Affiché le 27 juillet 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le

27 juillet 2020



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 juillet 2020
CO 048 DE (SUITE)

Objet : Election des Vice-Présidents.

Il sera procédé à l'appel des candidatures.

Le Conseil Communautaire procède à l'élection successive des 10 Vice-Président(e)s de la CCAPS par un scrutin secret par appel nominatif des délégués communautaires à la majorité absolue.

Sont élus :

- 1^{ère} VP : Valérie DEPIERRE ayant obtenu 56 voix / Economie, Commerce et Tourisme
- 2^{ème} VP : Alain CHOULOT ayant obtenu 78 voix / Finances, ressources humaines et administration générale
- 3^{ème} VP : Michel CETRE ayant obtenu 56 voix / Fonds européens et Leader
- 4^{ème} VP : Jean Baptiste BAUD ayant obtenu 80 voix / Environnement, développement durable et assainissement non collectif
- 5^{ème} VP : Jean François GAILLARD ayant obtenu 65 voix / Travaux et infrastructures
- 6^{ème} VP : Bernard LAUBIER ayant obtenu 80 voix / OM, circuits courts, gestion des rivières
- 7^{ème} VP : Véronique LAMBERT ayant obtenu 57 voix / Enfance et jeunesse
- 8^{ème} VP : Sylvie REGALDI ayant obtenu 63 voix / Service à la population et santé
- 9^{ème} VP : Jean François CETRE ayant obtenu 47 voix / Urbanisme et territoire
- 10^{ème} VP : Clément FORET ayant obtenu 53 voix / Culture et patrimoine

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONDY

